

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an **deux mil vingt-quatre**, le **15 avril** à 16 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Pont de Chéruy s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Président.

Présents : MM. Franck **BRON**, Daniel **POIRIE**, Mmes Eugénie **GRAND** Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, Monique **RAVOUNA**, Lyliane **BAUER**, Rita **TOSCANO**.

Absents : Mmes Caroline **FERRAND**, Christiane **ANDREU**, M. Jean-Paul **BROUTIER**, Mme Magalie **BLACHE**.

Assistait en outre à cette réunion : M. Jean-Pierre **ROUANE**, Directeur Général des Services.

Objet : AMENAGEMENT ACCUEIL DE LA RESIDENCE / CHOIX DES ENTREPRISES.

Exposé du Président.

Les travaux de réhabilitation thermique de la Résidence étant désormais terminés, il reste à aménager l'accueil et les bureaux administratifs qui en dépendent.

Suite à l'établissement d'un cahier des charges, une consultation a été lancée auprès de plusieurs entreprises pour la réalisation des travaux répartis en cinq lots, à savoir :

- Lot n° 1 Cloison-Démolition-Peinture.
- Lot n° 2 Menuiserie.
- Lot n° 3 Plomberie-Climatisation.
- Lot n° 4 Electricité.
- Lot n° 5 Sols.

L'estimation du coût des travaux est de 77.095 € hors taxes, avec une réserve de 3.000 €, soit un prévisionnel total de 80.095 € hors taxes.

Nous vous présentons les offres reçues pour chacun des lots précités, ainsi que les propositions d'attribution.

Lots	Estimation ht	Entreprises	Offres ht	Propositions
Lot n° 1	36.945 €	ROSTAING	25.337,30 €	N'GENERY 23.864,30 €
		ELRP	18.461,50 €	
		N'GENERY	23.864,30 €	
Lot n° 2	9.100 €	HORTAIL	9.553,00 €	HORTAIL 9.553,00 €
		MEP	14.934,00 €	
		N'GENERY	9.571,00 €	
Lot n° 3	18.000 €	EPC	16.383,01 €	N'GENERY 16.650,00 €
		N'GENERY	16.650,00 €	
Lot n° 4	8.000 €	TOPELEC	7.085,00 €	N'GENERY 5.525,00 €
		N'GENERY	5.525,00 €	
Lot n° 5	5.050 €	SIAUX	14.760,00 €	CALIZ 9.046,90 €
		CALIZ	9.046,90 €	
		N'GENERY	11.684,00 €	
TOTAL	77.095 €			64.639,20 €

Le Conseil d'Administration est appelé à statuer.

Décision

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

1 – Attribue comme suit les différents lots :

Lots	Entreprises	Montant HT
Lot n° 1 Cloison-Démolition-Peinture	N'GENERY	23.864,30 €
Lot n° 2 Menuiseries	HORTAIL	9.553,00 €
Lot n° 3 Plomberie-Climatisation	N'GENERY	16.650,00 €
Lot n° 4 Electricité	N'GENERY	5.525,00 €
Lot n° 5 Sols	CALIZ	9.046,90 €
Total		64.639,20 €

2 – Autorise le Président à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de ces travaux.

Délibération adoptée à l'unanimité.



Pour copie certifiée conforme
Pont de Chérury, le 22 avril 2024
Le Président.